L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 5 JUILLET 1889. — 62me Année

[illegible]

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI 5 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

Titres de l'industrie sucrière à la protection des Etats-Unis.

Il est dit que l'industrie sucrière sera, toujours, le but des attaques du parti républicain du Nord, comme il l'a été, constamment. On cherche la raison de cette opiniâtreté dans les poursuites haineuses dont elle est l'objet, on n'en trouve qu'une: c'est qu'elle s'exerce dans l'extrême Sud, dans un Etat—celui de la Louisiane—que l'on ne porte pas dans son cœur et que l'on est, invariablement, prêt à le sacrifier aux intérêts des fabricants, des spéculateurs des grands Etats manufacturiers du centre et du nord-est de l'Union.

Nous n'en avons pas fini avec la question de la réduction du tarif, dont le but est de diminuer les excédents qui grossissent, chaque année, dans le trésor, malgré les vides énormes qu'y fait, à chaque budget, avec un zèle digne d'une meilleure cause, le célèbre caporal Tanner, avec sa liste interminable de pensions équivoques et de pensionnaires imaginaires, dont le nombre grossit, à mesure que les titulaires disparaissent. Elle n'a pu être votée au Sénat, la session dernière; elle va y reparaître à la rentrée du Congrès. Nous en sommes encore bien loin, mais il n'y a pas de temps à perdre; il faut préparer, de nouveau, le terrain. On ne s'y prend jamais trop tôt, on ne déploie jamais assez d'ardeur, quand il s'agit de mal faire, d'assouvir de mauvaises haines, ou de protéger des intérêts illégitimes.

Donc, la question de la réduction du tarif va être remise sur le tapis, avec l'intention bien arrêtée de la faire passer, tout entière, sur l'industrie sucrière, que l'on mettrait ainsi dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence étrangère. Après l'avoir réduite à l'impuissance, on avoir fait une invalide, on lui offrirait, généreusement, une petite aumône, sous forme de prime, d'indemnité, et, devenue, de la sorte, impotente, estropiée, elle irait grossir la trop fameuse liste de vétérans à la tête de bois et de veuves qui n'ont jamais eu de maris sous les armes—du caporal Tanner. L'idée est encore plus grotesque qu'odieuse. Il n'est certainement pas de producteur—manufacturier ou agricole—dans quelque région que ce soit des Etats-Unis, qui ne se sente blessé dans sa dignité, dans ses droits à l'idée seule du traitement que l'on voudrait infliger à l'une des branches les plus respectables de l'industrie nationale. En dépit de tous les faux raisonnements que l'on met en avant, de tous les paradoxes dont on cherche à couvrir les iniquités de ce genre, il y a, entre tous les travailleurs, entre les parties les plus diverses de l'activité d'un pays, une solidarité évidente, que rien ne peut détruire. Tous sentent bien que le coup qui menace, aujourd'hui, leur voisins, peut les atteindre, demain, eux-mêmes, et qu'une fois lancés sur la pente des iniquités et de l'arbitraire, les partis ne s'arrêtent jamais.

C'est ce qui a fait jeter les hauts cris à nous ne savons combien d'industriels de l'Ouest et du Nord, l'hiver dernier, quand il s'est agi de sacrifier une industrie, peu aimée, à d'autres que l'on voulait favoriser. Le Sénat s'a voulu, d'abord, tenir aucun compte de ces protestations; on a insisté, il lui a fallu y céder; les oppositions parlementaires et extra parlementaires ont été telles, qu'il n'a pu mener à bonne fin sa honteuse entreprise, et il est à espérer qu'il en sera, cette fois encore, pour ses frais d'intrigues et de basses complaisances envers les ennemis de l'industrie sucrière.

On a vraiment l'air d'ignorer les travaux immenses exécutés, depuis plusieurs années, dans nos sucreries; les dépenses énormes devant lesquelles on n'a pas reculé cette année encore, pour réparer les anciens appareils, pour en acheter de nouveaux, plus puissants que les anciens, pour perfectionner la fabrication et doubler le rendement de la canne. C'est par millions que se chiffrent ces débours; ils font vivre toute une grande industrie, l'industrie métallurgique, au Nord aussi bien qu'au Sud, et l'on sait qu'une grande quantité de machines viennent des Etats du centre comme de la Nouvelle-Angleterre. Que l'on interroge, à ce sujet, certaines usines de cette région, et l'on verra qu'elles se sentiraient atteintes dans leur prospérité, dans leur existence, par l'annihilation de l'industrie sucrière en Louisiane. Dans notre Etat même, les établissements métallurgiques, les fonderies, grandes et petites, ont doublé, triplé de valeur, depuis deux ou trois ans, et rien que depuis le commencement du printemps qui vient de se clore, ils ont fait pour plusieurs millions de transactions. Quiconque entretient quelque rapport avec les planteurs, sait avec intérêt ce qui se passe sur nos habitations sucrières, et se tient au courant de toutes les transformations qui s'y sont produites, récemment, reste étonné, presque effrayé, de l'énormité des sommes dépensées ainsi, avec une libéralité que peut, seule, inspirer une confiance sans bornes dans l'avenir de l'industrie. On vante beaucoup le "go ahead" des hommes du Nord; plus d'un pourrait en recevoir grandre, sous ce rapport, des leçons chez certains de nos planteurs, qui hasardent beaucoup plus qu'eux et méritent, cent fois plus l'appui du gouvernement et du Congrès.

On voit, maintenant, à la Nouvelle-Orléans, des fonderies qui travaillent, jour et nuit; qui engagent, à chaque instant, de nouveaux travailleurs, et ne peuvent suffire à la demande.

Il y a eu un moment d'arrêt, causé par la sécheresse, qui faisait douter d'une abondante récolte. Les pluies récentes, en relevant la canne, en lui donnant une vie nouvelle, en en activant prodigieusement la végétation, ont amené, plus vivement que jamais, la reprise des travaux. Il n'y a, certainement, pas, en ce moment, dans l'Union entière, une seule industrie aussi active. Et c'est une branche d'activité qui fait vivre tant de monde, qui jette tant d'argent dans la circulation, qui tend à affranchir le pays du lourd tribut annuel qu'il paie à l'étranger, que l'on voudrait non pas, seulement, laisser, secourir [illegible] [illegible] il y a encore trop de fanatiques [illegible] mais inutiles, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

La Salsepareille d'Ayer, [illegible]

LOUISIANE.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 29 juin:

Il a convenablement plu, dans le comté, mais pas assez généralement.

—Dans la paroisse Ste-Marie, M. G. A. Rossel construit une nouvelle raffinerie pour Glenwild, propriété du capitaine J. Pharr. Il y a déployé une rare habileté. Il s'y trouve la diffusion et deux vacuum pans—le tout d'une capacité de 300 tonnes par jour.

La sucrerie de MM. Pharr et Williams est très vaste; le sucre en est complet et fait grand bien à Patterson.

—L'habitation Avalon, à M. Henderson est pleine de promesses pour la prochaine saison.

—MM. Ernest Druilhet et Fred. Landon font merveille sur Shady Side, à MM. Foos et Bernard; ils ont à couper 1100 acres de cannes, qui fourniront certainement, 20 tonnes l'acre.

—Sur Wedge, Bayou Salé, à M. James Lunny, la récolte est superbe; on y cercle la canne aussi vite que possible.

—M. A. Petrie est un habile ingénieur. Heureuse l'habitation où il fait la roulaison—elle est sûre d'un bon rendement.

—Le riz des frères Price est superbe. Quant à celui de M. John Price, il a beaucoup souffert de la sécheresse. Heureusement, M. Price l'a toujours irrigué avec ses puissantes pompes.

—Dans la paroisse Ibérie, aux environs de Jeanerette, la pluie a fait grand bien aux récoltes.

—Sur Belle Grove, MM. Gay & Hutchen obtiendront, cette année, un grand succès. Ce dernier a épousé, à Opelousas, Mlle Clarisse Lastrapes, de St-Landry, fille de M. et Mme Ludger Lastrapes.

Sur l'habitation Linden, la culture est parfaite; la raffinerie ne laisse rien à désirer. L'architecte Bill Poteet y a fait de grandes améliorations.

Sur Hope, tout va bien, sous la direction de M. Miles Hackett.

Sur Bay Side, au capt. John White, cannes et maïs sont en très bon état. On compte beaucoup sur le rendement de la canne.

Alice, à M. Oran Hackett, est dirigée par M. H. C. Boss, qui l'a considérablement améliorée. Cette propriété est l'objet de l'admiration des connaisseurs.

Sur Beulah, M. W. P. Dillon, le propriétaire, a considérablement amélioré la culture; aussi, en tire-t-il, tous les ans, de beaux revenus.

MM. Allison et fils ont augmenté énormément leur culture. Ils ont 30 acres de plant, 25 de souches de 1ère année, 15 de 2e année, 30 de coton. Beaucoup d'habileté, succès mérité.

M. A. E. Beggio est heureux, cette année. Il a fait, en moyenne, huit pommes de terre pour une plantée. Ses cannes, son maïs, son coton, promettent un splendide rendement.

La famille Olivier fait merveille soit dans la culture, soit dans l'industrie. Mme Alex. Olivier obtient de splendides résultats sur son habitation.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 29 juin:

Grand bruit, grandes controverses dans la paroisse, à propos de la résolution votée pour la reconstruction de deux ponts—celui de Bayou du Lac et celui de Bout du Bayou, à partir du pied de la colline jusqu'à la rive du bayou des Glaises, une longueur de 3500 pieds—ce qui le relie au pont tournant du bayou des Glaises. Sur 10 membres du jury de police, 6 ont voté les travaux. Il est à espérer que les contribuables du 8e et du 9e wards approuveront ce vote.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 29 juin:

Nos récoltes sont maintenant aussi belles que nous pouvons le désirer. Les pluies récentes ont tout changé, tout transfiguré. La paroisse ne laisse à peu près rien à désirer, sous le rapport de la salubrité; il y a bien quelques fièvres, mais peu graves et en petit nombre.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 29 juin:

Le roi des rois des choux, passé, présent et, peut-être, futur, est maintenant exposé, dans nos bureaux. Il vient de la propriété de M. Ed. Hiriart, de notre localité; il a 9 pieds et demi de circonférence et pèse 17 livres et demie. Il est serré, épais, comme un roc. Les Thomas qui doutent de ce que nous avançons, peuvent venir s'en assurer par eux-mêmes.

—La Compagnie "Plaquemine Lumber and Improvement" dirige une ferme variée sur son habitation de Village Indice. La semaine dernière, elle a expédié 5,125 têtes de choux, à 4 1/2 cents pièce—ce qui fait un revenu brut de $230,60 par acre. Jusqu'à date, la Compagnie a vendu 28,000 choux, et elle en a presque autant à placer.

Outre les choux, elle cultive la betterave, les carottes, les navets; au commencement de la saison, elle a expédié beaucoup de fraises à des prix très rémunérateurs.

On voit que le Département agricole de la Compagnie obtient de véritables succès; des chefs aussi complets que la partie industrielle, la fabrication de merrains et des bois de charpente.

La compagnie est composée d'hommes habiles, énergiques et elle le prouve par les résultats qu'elle obtient.

En dépit des temps difficiles que nous traversons, elle a conservé en pleine activité, ses trois scieries; elle a maintenant 7,000,000 de pieds de bois en magasin; elle en expédie, en outre, une grande quantité, chaque jour. Elle compte travailler, toute la saison, sans un jour d'interruption, mais elle veut faire mieux encore pour la paroisse: elle se propose de faire don à Iberville des terrains nécessaires pour y établir une usine centrale. L'habitation Indian Village est reliée au Texas Pacific par un embranchement; elle est, par conséquent, accessible à tous les fermiers des environs. L'emplacement est admirable; le bayou fournit toute l'eau qui est nécessaire pour les besoins du vacuum pan. Quant au combustible, on le trouve naturellement dans la scierie, sans débourser un sou.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 29 juin:

Les récentes pluies locales que nous avons eues, bien que légères, ont permis à nos fermiers de pousser leur coton, leur riz, leurs pois et leurs patates douces.

Partout, la charrue et la houe ont été mises à l'œuvre et ont fait une bonne besogne; partout, dans les champs de coton et de maïs, le sarclage est à peu près achevé.

M. T. J. Lacy, propriétaire de la pépinière Mount Hope, près de Washington, nous a apporté un superbe lot de prunes, variété du Japon; plusieurs ont plus de cinq pouces de circonférence. Les poiriers Lecomte et Kieffer de M. Lacy sont de véritables curiosités. Une grande quantité d'entr'eux pourront, chacun, remplir de leurs fruits quinze boisseaux.

Le *Commercial*, lac Charles, paroisse Calcasieu, du 29 juin:

Avec ce numéro, le *Commercial* entre dans sa neuvième année, et il le fait avec une juste fierté.

Il y a quelques années, quand Calcasieu était à peu près une "terre inconnue", quand on ignorait la richesse de ses forêts, quand on n'apercevait çà et là, à des grandes distances les unes des autres, que quelques huttes au milieu de ses prairies alors désertes que vastes, nous avions prédit que, bientôt, notre lac et les bords de notre rivière seraient couverts d'une longue ligne de manufactures et d'usines, fabriquant des bois de charpente pour le reste du monde; [illegible] [illegible] [illegible] d'une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à l'industrie, 180,000,000 de pieds de bois; elles ont signé des contrats avec plusieurs compagnies étrangères, où elles doivent expédier des millions d'autres pieds de bois. Ce n'est qu'un commencement. Bientôt, de vastes entreprises vont se développer, et notre port sera ouvert au commerce intérieur. Ce n'est là qu'une affaire de quelques années. Avec un peu d'efforts, nous obtiendrons des eaux profondes, qui permettront aux grands navires de pénétrer jusque dans le lac [illegible]

Les fermiers de l'Ouest sont venus s'établir et trouvent la fortune dans notre pays; ils ont amené avec eux des [illegible]

animaux de races perfectionnées; ils ont de superbes fermes et font faire d'énormes progrès à l'élevage. Ils emploient des instruments aratoires tout-à-fait modernes, pour cultiver leurs champs, pour moissonner leurs récoltes; ils font des fruits qu'ils expédient maintenant par milliers de tonnes. Ils ont établi des vergers qui leur donnent de beaux revenus. En fait, notre paroisse jouit d'une rare prospérité.

Voici maintenant la compagnie du chemin de fer Kansas City, Watkins & Gulf, qui vient de commencer ses travaux de construction, au milieu de l'enthousiasme d'une nombreuse assemblée qui assistait à l'inauguration de ces travaux. En peu de temps, nous allons être en relations directes avec le grand Nord-Ouest, et nous en retirerons des bénéfices immenses. Avant 10 ans, tout ce qui prospère déjà, aujourd'hui, aura doublé de valeur, et nous croyons que nous n'exagérons rien. En vérité, les neuf années écoulées n'ont pas été perdues; c'est avec une légitime fierté que nous jetons, en arrière, nos regards sur le passé. Nous ne pouvons qu'en féliciter et en remercier nos lecteurs.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 6 juillet:

Depuis quelque temps, il tombe, journellement, de fortes pluies, dans certaines localités de notre paroisse. Celle de dimanche semble avoir été générale, et nos habitants désirent maintenant du beau temps.

—Le fleuve continue à monter, et on nous dit que quelques habitants riziers ont cessé de pomper pour l'irrigation de leurs champs, le fleuve fournissant de lui-même une quantité suffisante d'eau.

—Marié, samedi, 29 de juin, à l'église St-Michel, M. Joseph Savona à mademoiselle Geneviève Laporte.

—La saison de 1889 a été entièrement défavorable à la culture du tabac périque. En premier lieu, l'étendue de terre livrée à cette culture avait été réduite d'environ un tiers des années précédentes; la longue sécheresse du mois de mai a occasionné une différence de près de moitié dans le rendement, et, pour comble, dans ce moment, où le beau temps serait nécessaire, afin de permettre au tabac de sécher, nous avons des pluies fréquentes et abondantes, qui occasionneront de grandes pertes et feront une différence dans la qualité du tabac.

Ces renseignements nous ont été fournis par un habitant de la Grande Pointe, mais un de nos amis de la Longue vue nous dit que dans ses parages, le tabac n'a pas souffert ainsi.

—Lundi et mardi, 15 et 16 de juillet, auront lieu les exercices de fin d'année, au Collège Jefferson.

—Au moment d'aller sous presse, nous apprenons avec peine la mort, dans le premier district, de M. Honoré Leiche.

RÉSULTATS STATISTIQUES DU DÉNOMBREMENT DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.—Au cours de la dernière séance de la Société des sciences économiques et sociales, de Paris, M. Turquan a fourni des renseignements sur les résultats statistiques du dénombrement des Français à l'étranger. Ce dénombrement a été effectué en 1886 par les agents diplomatiques et consulaires français; il compare les derniers chiffres avec ceux de 1861.

	En 1861	En 1886
Europe	127,000	300,000
Afrique	15,000	30,000
Asie	3,000	15,000
Amérique du Nord	115,000	120,000
Amérique du Sud	56,000	40,000
Océanie	?	3,000
Total général	316,000	408,000

En Europe, c'est la Suisse qui compte le plus de Français, soit 54,000; viennent ensuite la Belgique, 51,000; l'Angleterre, 26,000; l'Espagne, 17,000; l'Italie, 10,000.

M. Turquan a donné quelques détails sur la répartition, par sexe, par âge et par état civil, des Français habitant l'étranger, et sur leurs départements d'origine. C'est entre vingt et quarante ans qu'on en compte le plus, et une grande partie sont célibataires, ce qui s'explique par le grand nombre de prêtres et de religieuses d'origine française. Enfin, c'est le département du Nord, les départements pyrénéens et méditerranéens, qui fournissent la plus forte émigration. Le nombre de Français à l'étranger venant du centre de la France, est insignifiant.

ITALIE.—LES GÉNÉRAUX.—UNE OPÉRATION CHIRURGICALE TENTÉE EN VAIN JUSQU'À PRÉSENT.—LE DÉPUTÉ RADICAL IMBRIANI.—Il résulte, du rapport sur le budget de la guerre, que, sur les 45 généraux qui sont actuellement pourvus de commandement des divisions, 2 seulement ont moins de 60 ans; 17 ont de 60 à 65 ans, 12 de 65 à 70 et 3 de 70 à 80. Le rapporteur se demande si tous ces généraux seraient en état de supporter les fatigues d'une guerre.

Le professeur Gravenigo, de l'Université de Padoue, a fait, heureusement, une opération tentée en vain, jusqu'à présent, en Italie et à l'étranger.

Il s'agit de la greffe de la cornée de l'œil d'un poulet dans un œil humain. Au bout de huit jours, la cornée greffée était très transparente, laissant voir à travers.

Le député Imbriani, invité, par le cercle radical *Carlo Cattaneo*, à faire une conférence à Milan, a été accueilli, à son entrée au théâtre où se tenait la séance, par des cris séditieux de "Vive Trente! Vive Trieste!"

Le député irrédentiste s'est élevé, aux applaudissements de l'auditoire, contre l'hypothèse que les soldats italiens puissent combattre sous le même drapeau que les soldats autrichiens. Ensuite l'assemblée a émis un vote d'acclamation pour la revendication de Trente et Trieste, et elle s'est séparée aux cris répétés de: "Vive Oberdank! A bas Derande! Vivent Trente et Trieste!"

La *Gazette piémontaise*, qui insère ce télégramme, déplore les "exagérations et les excès de langage de la campagne radicale", mais ajoute que "les sentiments qui animent M. Imbriani et ses amis dans leur campagne irrédentiste, sont des plus nobles, et qu'il n'est personne qui ne les approuve".

LES CRIQUETS EN ALGÉRIE ET EN ITALIE.—On mande, de Constantine, au *Petit Journal*, de Paris:

"C'en est fait; les criquets que l'on croyait en grande partie détruits depuis l'année dernière reparaissent en nombre plus considérable encore dans la plus grand et la plus riche département de l'Algérie, le département de Constantine. Si les efforts inouïs qu'on fait en ce moment sont infructueux, les criquets, après avoir dévasté toute la région, comprise entre Condé-Smendou et Batna, s'abattront sur le littoral et y dévoreront ces magnifiques plantations de vignes, l'honneur et l'espoir de l'Algérie.

"On ne se doute pas, en France, de l'importance des invasions de criquets. Une simple constatation faite en Algérie même, il y a quelques jours, donnera une idée de la masse des insectes contre lesquels la population algérienne lutte désespérément.

"A l'Oued Zerzati, à quarante kilomètres de Constantine, il existe une bande de criquets ayant vingt-cinq kilomètres de longueur, environ quatre à cinq kilomètres de profondeur et une épaisseur qui, en beaucoup d'endroits, dépasse dix et quinze centimètres! Et cela se retrouve encore sur cinquante mille hectares de territoire."

Une dépêche de Rome, 17 juin, annonce qu'une partie de la campagne romaine est envahie par les criquets.

En certains endroits, ils forment des nuées qui obscurcissent le soleil.

PHOTOGRAPHIE DE L'ÉCLAIR. — A l'aide d'un appareil photographique en mouvement, M. Trouvelot est parvenu à saisir l'image de l'éclair. Les spécimens des photographies qu'a présentés M. Mascart, le 17 juin, à l'Académie des sciences de Paris, semblent bien indiquer que, contrairement à l'opinion reçue, l'éclair a une durée appréciable. M. Becquet de la Grye a dit que ses expériences personnelles confirment ce fait. Il a observé, à l'aide d'instruments appropriés avec le plus grand soin, les éclairs du dernier orage; il évalue à environ un cinquième de seconde la durée du phénomène.

La SCIENCE MARITIME; EXPÉRIENCES ET DÉCOUVERTES IMPORTANTES, EN FRANCE.—D'après les *Tablettes des Deux-Charentes*, qui suivent très attentivement les expériences qui ont trait à la science maritime, une intéressante tentative vient d'être faite au polygone de Vincennes.

Le ministre de la marine avait délégué M. le capitaine de frégate Banaré pour assister à l'essai du phonogoniographe. Le phonogoniographe est cet appareil qu'a imaginé le duc de Feltre, l'ancien député des Côtes-du-Nord, pour reconnaître la direction suivie par le son émis à de grandes distances. On en attend les plus grands services dans la marine, puisqu'il permettrait aux navires de se diriger dans le brouillard sans avoir à redouter ni rencontre ni abordage.

Le commandant Banaré, qui est en France l'homme le plus compétent en matière de signaux phoniques, a constaté qu'à quelques degrés près, l'appareil du duc de Feltre donnait la direction exacte du son; c'est un progrès considérable. Il a fourni, en outre, à l'inventeur quelques indications qui faciliteront l'adoption de cet appareil en le rendant encore plus pratique sur mer.

La question du filage de l'huile en mer est plus que jamais à l'ordre du jour.

Aujourd'hui, il est reconnu nettement établi qu'une quantité d'huile infinitésimale calme la fureur de la mer. Le tout est d'inventer un instrument qui puisse verser la dose voulue.

M. Vivier croit l'avoir trouvé et le *Génie civil* approuve sa découverte.

D'après notre confrère, l'inventeur propose de lancer, au moyen d'une bouche à feu affectant la forme d'un obusier, une certaine quantité d'étoupe largement imbibée d'huile. L'explosion serait produite par une fusée à temps, et l'emploi de l'étoupe est tout indiqué, en raison de cette circonstance que l'huile s'épandue librement par un vent violent se divise en gouttelettes très fines qui sont emportées au loin. Pour éviter le même sort, les paquets d'étoupe sont lestés par des rognures ou de petites bandes de plomb ou de zinc, dont le poids est calculé de telle sorte que la chute soit accélérée et presque verticale, et que l'étoupe puisse flotter en laissant l'huile se répandre à la mer.

Pour éviter une trop grande dispersion de l'huile, l'obus, faiblement chargé, aurait une chambre d'un décimètre cube de capacité; la chambre de la fusée n'aurait qu'un demi-centimètre cube.

La marine est trop intéressée à trouver un procédé pratique pour ne point permettre à des expériences l'invention de M. Vivier.

BELGIQUE.—RÉSOLUTIONS DU PARTI OUVRIER.—Le conseil général du parti ouvrier de Belgique a voté, le 17 juin, les résolutions suivantes:

"Le conseil général du parti ouvrier belge affirme hautement la sympathie de la classe travailleuse de Belgique pour la République suisse, qui défend si fièrement le droit d'asile;

"S'élève avec énergie contre les menaces adressées au gouvernement fédéral suisse par plusieurs grandes puissances et demande à toutes les sociétés ouvrières, démocratiques de Belgique de signer une adresse d'amitié et d'estime à envoyer au gouvernement fédéral suisse au nom de la démocratie belge."

—Le voyageur qui traverse les mers doit s'attendre à être pris de vertiges, doit être prêt à éprouver bien des vicissitudes. [illegible] [illegible]

Comme médecine de famille, les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales; elles agissent le malade [illegible]

BIRI—Décédé hier, jeudi 4 juillet 1889, à l'âge de 72 ans, CATHERINE MI[illegible], femme de MICHEL BIRI, Sr., native de [illegible], Alsace, et résident en cette ville depuis 45 ans. Les amis et connaissances des familles Biri, [illegible], Antonio, Henry et Pfluger sont respectueusement invités assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi 5 juillet, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, [illegible], près la Porte de Ville.

FRÈCHE—Décédé hier, à 4 heures de l'après-midi, à l'âge de 59 ans et 2 mois, VIDIAN FRÈCHE, natif de Rebouillon-le-Salat, département de l'Arriège, France. Les amis et connaissances des familles Louis Frèche, Ernest Frèche et Ernest Marchand sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 5 juillet à 2 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence, 172 rue [illegible].

De la part de sa famille.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite demain, 6 juillet, à 8 heures du matin, à l'église des Jésuites pour le repos de l'âme de NICHOLAS KUNTZ. Les parents et les amis de la famille sont invités à y assister.

MESSE FUNÈBRE.

Une grand'messe sera célébrée samedi prochain 6 juillet, à 9 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de feue MARIA GRACIA VALENZANO, épouse de Salvador Oteri. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

De la part de la famille.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Grabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Burget, seul agent, 189 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse. Ouvrage garantie au No. 40 rue Dauphine.

Réunion de la Compagnie de Chemin de fer Orleans, coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1889.—A une réunion spéciale du Conseil d'administration de cette compagnie, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital, a été déclaré des gains des derniers trois (3) mois, payable aux actionnaires sur demande, à partir [illegible]

P. CONROT, Secrétaire.

L'ASSOCIATION MOTT, DROLLA & AUGUSTIN, ayant été dissoute par la mort de Monsieur [illegible], les soussignés continueront les affaires de [illegible] la raison sociale de Drolla & Augustin, à l'ancien local, No 17 rue Conti.

CHARLES P. DROLLA,
P. NUMA AUGUSTIN.

Le Vapeur français MAREUIL, Capitaine E. Maillon, Partira pour le Havre direct vers le 16 juillet. Pour passage, [illegible].

E. V. FORNARIS & CO., Agents, 196 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

AVIS JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Comptoirs élégants, Vitrines, Miroirs plaqués, Chaises en bois tourné, Tables M. T., etc.

Comprenant l'installation complète de ce magasin

Magasin de Candi et Confiserie, No 111 RUE DU CANAL.

—Aussi—

L'Installation Complète de la Fabrique de Candi.

Ustensiles et Divers, Toute Valeur, Fortifiez, etc., etc.

No 811 RUE DU CANAL.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. [illegible], Encanteurs.—Bureau No 175 rue Commune.—En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 juillet 1889 et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, 10 juillet 1889, à 10.30 a. m., au magasin No 111 rue du Canal—Tout le contenu de l'établissement ci-dessus.

JEUDI, 11 juillet 1889, à 10.30 a. m., sur les lieux, No 811 rue du Canal, toute l'installation de la fabrique de candi, [illegible]

Le tout selon inventaire officiel.

Conditions—Comptant, avant livraison.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer ait effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il eut de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un soulagement.

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesse, et était à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de Ayer st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien-portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genèvre Bolanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

BANQUES.

PIERRE LANAUX, Président. T. B. ROACH, Caissier.
L. C. KEEVER, Vice-Président. G. E. [illegible], Aide-Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMESTRIEL.

Nlle-Orléans, 30 juin 1889.

ACTIF.

Prêts & échéances et comptes	$302,000 30	
Bons des Etats-Unis et de la Ville	210,000 75	
Immeubles, meubles et installations	65,000 31	
Prêts sur des Bons des Etats-Unis	8,000 00	
Fonds dûs par d'autres banques	2,300 00	
Prêts sur demande	$900,000 00	
Change étranger et du pays	230,000 05	
Argent en caisse	464,094 [illegible]	887,288 11
		$3,156,217 36

PASSIF.

Fonds capital		$400,000 00
Fonds de surplus		[illegible]
Profits non divisés		[illegible]
Circulation		45,000 00
Dépôts indiv.	$1,880,004 12	
Banques et banquiers	387,094 05	2,272,098 17
		$3,156,217 36

Correct—Attesté: T. B. ROACH, Caissier.

ETAT TRIMESTRIEL DE LA Banque d'Epargnes Germania, No 51 Rue du Camp.

A la clôture des affaires, le 30 juin 1889.

ACTIF.

Actions et bons	$160,210 00	
Prêts hypothécaires	97,079 30	
Prêts à échéance garantis par dépôt de titres collatéraux	38,846 66	
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres collatéraux	601,313 40	
Argent en caisse	$.02,762 [illegible]	
Argent divers	1,378 71	104,140 34
		$1,073,308 10

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés		[illegible]
Réserve de [illegible]	$17,000 00	
[illegible] 30,781 81		
[illegible]	13,781 81	
Réservé sur les gains du 1er janvier au 30 juin 1889	3,787 36	
Ajoutez: profits nets [illegible] le 31 déc. 1888	35,130 27	
Total réservé	[illegible]	
Dû aux déposants		$14,545 97
Dividendes non réclamés		150 00
		$1,073,308 10

Je certifie que l'état ci-dessus est juste et correct.

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Dûment certifié: F. E. [illegible], J. HASSINGER. — 30 juin.

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$158,500 73	
Sur risques maritimes	3,642 66	
Sur risques de rivière	4,000 00	
Total des primes	$166,307 [illegible]	
Moins—Primes non acquises	40,000	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$116,304 48
Pertes payées:		
Sur risques de feu	40,242 [illegible]	
Sur risques maritimes	1,607 [illegible]	
Sur risques de rivière	3,947 [illegible]	
Taxes et dépenses, moins intérêts	19,707 [illegible]	
Réassurances et primes rendues	12,[illegible] 40	$1,748 [illegible]
		$87,119 14
Profits		
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$221,000 00	
Actions de banques et de chemins de fer	30,646 [illegible]	
Billets garantis par hypothèques et dépôts de titres	77,343 [illegible]	
Billets recevables	51,[illegible]	
Primes en cours de collection	18,190 [illegible]	
Comptes à recevoir	26,297 [illegible]	
Billets hypothécaires en par jugement	4,068 [illegible]	
Argent comptant	18,[illegible]	$458,736 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

[illegible] Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment par devant moi, ce 20me jour de juin 1889.

Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], U. Bacoro.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.

MESDAMES ET MESSIEURS

Je vous invite instamment et cordialement à venir constater de l'excellence du NEW HOME avant d'acheter une machine à coudre. Le

New Home

Est positivement la meilleure.

Il surpasse toutes les autres machines.

Croyez-moi et venez l'examiner.

GUSTAV SEEGER,

170 rue du Canal.

N. B.—Depuis le 10 juin 1888, il a été introduit dans la construction du NEW HOME de très grands et de très utiles perfectionnements.

Le HOME est fait d'acier, et, quoique la construction en soit plus solide,

Se vend à meilleur marché qu'aucune autre machine.

1000 PAIRES DE PANTALONS EN CASIMERE, $1.50.

Nous les vendions le double.

1000 PAIRES DE PANTALONS TRÈS FINS A $3.

En valant tous plus de Cinq Piastres.

Nous offrons des Bargains sur tous nos complets cette semaine.

Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur,

A MOITIÉ PRIX,

Pour faire profiter le Public en général.

100 douzaines de Chemises Blanches avec 19 plis, 37 cents, 2 chemises pour 75c.

MICHEL LION & CO.,

196, 197, 199 Decatur, coin Ste-Anne.

A. M. Hill

BIJOUTIER,

No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boîtes en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Seul employé par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES MÉTÉYÉ, si bien et si avantageusement connu à la Nouvelle-Orléans;

Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lillienthal;

Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Seeder.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR.

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop.,
45 et 47 Est 10e Rue.
Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS
DÉJEUNER A LA CARTE.
Dîner: Table d'hôte, de 5½ à 8½. $1.00, VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.
Billards et Jeux divers.
Journaux, Revues et Publications illustrées
Bureau d'Omnibus et [illegible]
Bureau de [illegible] Interprètes
[illegible]

Adresse télégraphique:
PACIFIQUE, NEW-YORK

Dr HERARD,

SPÉCIALISTE FRANÇAIS,
142 RUE ROYALE. Nlle-Orléans.

Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. Guérison de toutes les maladies de la peau et de la syphilis sans cautère ni mercure. Guérison de 150 personnes bien connues.

Consultations: De 9 à 11 h. a. m. et de 2 à 6 h. p. m.

Nouveau Stock.

NATTES Jointées de Chine,
NATTES Jointées du Japon,
NATTES Jointées Damassées.

Le tout d'un genre tout à fait nouveau est d'un prix des plus réduits.

ELKIN & Cie.,

98 ..... Rue du Canal 98

RIDEAUX.
Renaissance, Colbert et Nottingham.

TOILE POUR HOUSSE,
Blanche et de Fantaisie.

SHADES! SHADES!
Pour Fenêtres.

CORNICHE, POLES.

TAPIS,

Velours, Moquette, Bruxelles, Trois Ply, Ingrain

CORTICINE, LINOLEUM,
TOILE CIRÉE.

Le tout à grandes réductions.

Portraits au Crayon

J. EMILE BEVOIRE
ARTISTE
40 rue Toulouse.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
[illegible], Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE FOUTS, E. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, E. LABOUISSE,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICINE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Guipure, Nottingham, Madras, Turques.

RIDEAUX PORTIÈRES EN TRIPOLI

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'étoffes pour Meubles.

ASSOCIATION.

Les soussignés ont formé une association sous la raison sociale de MACON, PAUL & DENIS, dans le but de conduire les affaires d'encan et de propriétés foncières. Bureau, No 10 rue Carondelet.

E. L. MACON,
ALBERT PAUL,
J. C. DENIS.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Newton Buckner, Chairman; Rudolph Weeks, A. Delvaille, Jos. W. Lebeuf.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES.

Plus de $90,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. R. Rice, Sec.

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 387.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Bureaux coin des rues Toulouse et Bassin. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour planchers, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre. Manufacturier de wagons [illegible]

Assurances et Banques.

Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1889.—A une assemblée du Conseil de direction tenue ce jour, un dividende semestriel de trois pour cent a été déclaré, payable à partir du 3 juillet.

GEO. LeNAUX, Jr., Secrétaire.

Southern Insurance Co de la Nouvelle-Orléans, No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1889.—A une assemblée du Conseil de Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Germania Insurance Company, 88 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 26 juin 1889.—A une assemblée spéciale tenue le 26 courant, un dividende semestriel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable à partir du 1er juillet.

EMIL WEBER, Secrétaire.

Banque nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1889.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour, un dividend semi-annuel de TROIS POUR CENT a été déclaré payable à partir du 5 juillet.

T. B. ROACH, Caissier.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1889.—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable aux actionnaires sur demande.

J. L. MERCIER, Caissier.

Hibernia National Bank.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1889.—Un dividende de Cinq pour cent, exempt de toutes taxes, sera payé sur demande.

Par le Board,
CHAS. PALFREY, Caissier.

Bureau du Mexican International Improvement Co., en liquidation.—Avis est par le présent donné à toutes les personnes ayant des réclamations contre cette compagnie d'avoir à les présenter de suite, pour qu'elles soient révisées et réglées, au soussigné à la chambre No 5, bâtisse Meyer, coin des rues Union et Baronne ou au No 5 rue St-Pierre, Nouvelle-Orléans, 30 juin 1889.

LOUIS A. ADAM, Receveur.

PIANOS DE PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

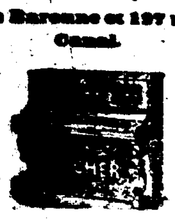

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease.

Au plus bas prix, au comptant, ou payables à Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 196 RUE GRAVIER.

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1889.

Liste de personnes.

Altenbe Alexandre	Israel Jacques
André Joseph Castelé	Lalanvère Armand
Bescos Benoit (époux)	Lapeyraire Louis Théodore
Brancheq Louis Hyacinthe	Leyre Rose Louis
Brabon Charles	Mouliguet Louis
Brun Jean	Martin Prosper
Brunet Victor	Marchal Jean Louis
Couérè Jean François	Meunier Antoinette ou Antonia
Condero Pierre	Oneil (Seniel) née Alexandrine Decamville
Desroveaux Emile	Rambelle Isidore (ou Boule)
Payes Charles	Rouge Pierre
Fouché Claire	Soubrané Joseph François
François Albert	Verguede Michel (époux)
Fortaplud Edouard	
Guerre Alexandre	
Henry Flavien	
Henry Pierre	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes rédigés en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juillet 1889.

Le Consul,
PAUL BRUYERRE.

PEERLESS DYES Les meilleures [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	2,733 36	
Primes de rivières	2,793 30	
		$172,028 67
Primes acquises de 1887		27,537 11
Total des primes		$221,220 79
Intérêt, loyers et courtage		816,480 04
		$867,001 68
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	$46,000 79	
Primes remboursées aux assurés, compris la remise de 5 pour cent de la Compagnie [illegible]		
Primes non terminées pour le [illegible]	23,974 81	
Autres primes remboursées	7,602 79	
Réassurances	2,363 [illegible]	69,734 50
		$[illegible] 07 66
Revenu net, à déduire—		
Risques de feu de 1888	$100,101 34	
Risques maritimes de 1888	1,376 48	
Risques de rivière de 1888	510 72	
Pertes payées pour 1888	$104,085 49	
Commissions	16,110 37	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	2,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	566 07	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,066 62	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 82	
Profits et pertes	3,334 17	
		$[illegible] 17
		$[illegible] 16
A quoi doit être ajouté: Pertes comptées pour l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, de rivières, etc.		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$84,846 62	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,072 00	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,476 30	
		$77,896 00
		$79,745 00
La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:		
Argent dans les banques		$37,842 71
Primes en cours de collection		20 853 38
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $135,244 20, St Bernard Steam Fire Company, $100 00, Battalion Washington Artillery, $300 00		135,454 20
Actions de banques et autres, Mechanics Company Association and New Orleans Cotton Exchange		22,360 00
Billets hypothécaires, liens hypothécaires sur propriétés foncières valant le double du montant		35,515 [illegible]
Prêts sur demande garantis par titres valables		20,362 67
Billets à recevoir pour primes		4,444 36
Propriétés foncières et meubles de bureau		70,244 38
Warrants de l'Etat		1,382 70
Créances divers		[illegible]
		$866,124 67
Déduit dans en 1888 sur billets hypothécaires et prêts		3 176 36
		$866,310 30
PASSIF.		
Créances divers, dividendes non réclamés	$3,166 75	
Pertes ajustées, payables en 1889	18,000 [illegible]	
Pertes non ajustées, payables en 1889	6,996 75	
		$27,042 38
Surplus net en vue des porteurs de police		$841,068 00

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

(Signé) JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

W. G. Vincent, E. Lacassini,
E. J. Bobet, P. Fouts,
C. T. Dugazon, G. Pitot,
D. Fatjo, Ed. Schreiber,
E. Gally, C. E. Schmidt,
J. W. Hincks, J. Tuyes.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfèrera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous ferez exhiber un Médaille pour travaux dentaires...

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice Masonic Temple de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le courant de leur art.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 JUILLET—CLASSE No 297

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les principaux journaux, et dont on publie régulièrement, sous la surveillance de la Compagnie...

Nous soussignés, nous attestons à notre signature que le [illegible] du 3 juillet 1889 — 4 heures P. M.

G. T. BEAUREGARD,
JUBAL A. EARLY,
Commissaires.

[illegible]